



Conseil économique et social

Distr. générale
6 août 2009
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail du transport des denrées périssables

Soixante-cinquième session

Genève, 27-30 octobre 2009

Point 9 de l'ordre du jour provisoire:

Programme de travail et évaluation bisannuelle

Programme de travail pour 2010-2014

Note du secrétariat

1. À sa dix-septième session en 2008, le Comité des transports intérieurs a adopté son programme de travail pour la période 2008-2012 (ECE/TRANS/2008/11) et rappelé que, comme lui, ses organes subsidiaires ne devaient examiner leur programme de travail que tous les deux ans (ECE/TRANS/200, par. 120). Le présent projet de programme de travail sera examiné, amendé et approuvé par le Groupe de travail du transport des denrées périssables (WP.11) à sa soixante-cinquième session et sera transmis aux fins d'adoption au CTI à sa soixante-douzième session, en février 2010.

2. Le Groupe de travail est prié de déterminer s'il convient de conserver le degré de priorité accordé à certains éléments et d'examiner les résultats escomptés pendant la prochaine période biennale, soit d'ici à 2010-2011. Les ajouts proposés par le secrétariat apparaissent soulignés et le texte qu'il propose de supprimer est biffé.

Activité 02.11

Transport de denrées périssables

Harmonisation des règlements et des normes concernant le transport international de denrées périssables et facilitation de son fonctionnement

Priorité: 2

Exposé succinct: Examen de l'harmonisation et de la facilitation du transport international de denrées périssables régies par l'Accord ATP ainsi que la mise à jour de cet accord pour suivre le progrès technique en tenant compte des normes de sécurité et de qualité.

Travail à faire:

Activités permanentes

a) Examen des propositions d'amendement concernant l'ATP pour assurer sa nécessaire mise à jour.

Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de 2010: Entrée en vigueur de la version révisée des annexes 1 et 2 de l'ATP.

b) Échange d'informations sur l'application de l'ATP en vertu de l'article 6.

Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de 2011: Examen des informations échangées entre les Parties contractantes et de leurs conséquences sur l'application de l'ATP.

c) Suivi de la résolution n° 243 sur «L'amélioration de la circulation des engins ATP pour le transport des denrées relevant de l'ATP» en vue d'une meilleure facilitation.

Priorité: 2

Résultats escomptés d'ici la fin de 2011: Examiner, ~~tous les ans, lorsque la situation l'exige,~~ les difficultés rencontrées lors du franchissement de frontières par le transport de denrées périssables.

d) Examen des définitions et des normes (de l'annexe 1) applicables au transport des denrées périssables à la suite du Protocole de Montréal (nouveaux matériaux réfrigérants et isolants) et des contraintes environnementales.

Priorité: 2

Résultats escomptés d'ici la fin de 2011: Contribuer à favoriser les véhicules et les carburants moins polluants, par l'organisation éventuelle d'un atelier sur les innovations, en matière d'écologie, dans le domaine du transport des denrées périssables.

e) Examen ~~des méthodes mises au point par la Sous-Commission travaux des Sous-Commissions~~ des stations d'essai et de l'étiquetage énergétique de l'IIF. ~~et étude de procédures pour l'étiquetage énergétique.~~

Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de 2011: Connaître le travail fait par l'IIF concernant le transport des denrées périssables et ~~collecter des informations~~ promouvoir les activités du WP.11 sur l'étiquetage énergétique.

f) Élaboration d'un manuel ATP.

Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de 2010: Avoir une version finale du manuel comprenant les annexes révisées.

- g) Compatibilité de la législation communautaire avec l'ATP. *Priorité: 1*

Résultats escomptés d'ici la fin de 2011: Coopérer avec la Commission ~~européenne des Communautés européennes~~ en vue d'harmoniser la réglementation européenne et l'ATP.

- h) Examen des activités relatives au transport des denrées périssables. *Priorité: 1*

Résultats escomptés d'ici la fin de 2009: Adoption de l'évaluation bisannuelle des travaux du WP.11 aux fins de soumission au Comité des transports intérieurs.

- i) Promotion de l'ATP dans les pays qui ne sont pas encore Parties contractantes dans la région de la CEE et en dehors de celle-ci en vue de promouvoir la sécurité du commerce international des denrées périssables. *Priorité: 2*

Résultats escomptés d'ici la fin de 2011: Présentation de l'ATP lors de conférences internationales sur l'harmonisation et la facilitation du transport international.

Activités de durée limitée

- j) Examen des propositions ~~sur les conditions de d'étendre le~~ domaine d'application de l'ATP au transport des fruits et légumes frais (2009). *Priorité: 2*

Résultats escomptés d'ici la fin de 2010: Finir l'examen de la faisabilité de l'introduction de règles pour le transport de fruits et légumes frais dans l'ATP.

- k) Examen de propositions d'amendement concernant les méthodes d'essai et les procédures d'agrément pour les véhicules à compartiments et températures multiples, afin de tenir compte de l'évolution technique (2010). *Priorité: 2*

Résultats escomptés d'ici la fin de 2010: Entrée en vigueur d'un nouvel amendement à l'ATP concernant les véhicules à compartiments et températures multiples.

- l) ~~Étude de l'homologation de la question~~ des caisses en kit dans le cadre de l'ATP(2009). *Priorité: 2*

Résultats escomptés d'ici la fin de 2009: ~~Entrée en vigueur d'un nouvel amendement à l'ATP sur l'homologation~~ des caisses en kit. Interprétation commune par les Parties contractantes de la manière dont il faut traiter les caisses en kit dans le cadre de l'ATP.

- m) Sécurisation des documents ATP (2010). *Priorité: 2*

Résultats escomptés d'ici la fin de 2010: Entrée en vigueur de nouveaux modèles d'attestation ATP et examen d'autres moyens de de nouveaux amendements à l'ATP et adoption de recommandations sur les meilleurs moyens de sécuriser les documents ATP.

- n) Révision des paragraphes 29 et 49 de l'ATP (2010). *Priorité: 2*

Résultats escomptés d'ici la fin de 2010: Élaboration d'un projet de texte pour la révision des paragraphes 29 et 49 de l'ATP.